

RAPPORT ANNUEL 2019

Sictomseed

ZI LA PALISSE
ALLEE DES VERGERS
07160 LE CHEYLARD

TEL : 04.75.29.34.38

TEL : 04.75.29.42.57

Site internet : www.sictomseed.fr

Conformément à l'article 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, le SICTOMSED doit présenter un rapport annuel d'activité, Le décret n°2000-404 du 11 mai 2000 impose d'y intégrer le rapport sur la qualité et le prix du service public d'élimination des déchets.

SOMMAIRE

I. Objet et structure.....	page 2
II. Le Personnel.....	page 9
III. Les réunions.....	page 11
IV. Les marchés publics.....	page 15
V. Comptes Administratifs 2019.....	page 17
VI. Redevance spéciale 2019.....	page 19
VII. Les ordures ménagères.....	page 23
VIII. La collecte sélective.....	page 25
IX. La déchèterie.....	page 28
X. Les déchets issus des industriels.....	page 32
XI. Synthèse.....	page 34

I. OBJET ET STRUCTURE

a) Les compétences du SICTOMSED :

- La collecte des déchets ménagers,
- Le traitement des déchets issus des déchèteries
- La collecte et le traitement des déchets issus des entreprises

b) Le périmètre du SICTOMSED :



c) La composition du SICTOMSED

Le SICTOMSED est un syndicat mixte fermé, composé de 28 communes soit 10 044 habitants (population municipale base INSEE 2016). Chaque commune est représentée au sein du Comité Syndical par deux délégués titulaires. Le SICTOMSED est géré par :

- Un Président : Pierre CROS

- Un Bureau Syndical :
 - André FOUREZON – 1er Vice-Président
 - Roland ARGAUD –Vice-Président
 - Christophe SABY –Vice-Président
 - Karine BROSSE – Membre du Bureau

➤ Un Comité Syndical :

COMMUNES	POPULATION MUNICIPALE (base INSEE 2016)	DELEGUES
ACCONS	380	FRAYSSE Bernard
		RANC Christian
ALBON D'ARDECHE	159	PICARD Frédéric
		FILIPPI Michel
ARCENS	368	CURINIER Maria-Isabel
		COURTAULT Joëlle
BELSENTES	548	BLANC Luc
		BOUIX Monique
		LADREYT André
		FISCHER Sabine
BOREE	157	CLOT Olivier
		LEBRUN Paul
CHANEAC	257	BONHOMME Laurent
		JOSY Christian
DORNAS	208	COSTE Arnold
		MAZAT Arnold

COMMUNES	POPULATION MUNICIPALE (base INSEE 2016)	DELEGUES
ISSAMOULENC	94	BESSON Charly
		ESTEOULLE Claude
JAUNAC	131	BOULON Jean-Luc
		DEBARD Christine
LACHAPELLE SOUS CHANEAC	175	BARRES Gilles
		IMBERT Sandrine
LA ROCHETTE	56	CHARPENNEY Serge
		BLACHE Joël
LACHAMP RAPHAEL	68	DAL PRA Yvette
		D'ANNUNZIO Marie-Thérèse
LE CHAMBON	43	ANSELMETTI Christine
		DORNE Thierry
LE CHEYLARD	2991	CROS Pierre
		SERRE Denis
MARIAC	581	CHAMBERT Christine
		FOUREZON André

COMMUNES	POPULATION MUNICIPALE (base INSEE 2016)	DELEGUES
MEZILHAC	92	ETIENNE René
		TEYSSIER Baptiste
ST ANDEOL DE FOURCHADES	54	CHAUSSINAND Didier
		ALLARD-CHALANCON Josyane
ST BARTHELEMY LE MEIL	193	MEISSNER Philippe
		MICHELAS Jean
ST CHRISTOL	101	BROSSE Karine
		FREYDIER Nicolas
ST CIERGE SOUS LE CHEYLARD	200	FAURE Annie
		VIGNAL Jérôme
ST JEAN ROURE	265	CLARET Nicolas
		DE BREBISSON Cyrille
ST JULIEN D'INTRES	343	FAURE Philippe
		MANDON Murielle
		BARRIOL Marie-Laure
		BERRY Frédéric

COMMUNES	POPULATION MUNICIPALE (base INSEE 2016)	DELEGUES
ST GENEST LACHAMP	102	SABY Christophe
		SOULAGEON Pierrette
ST MARTIAL	243	CLEMENT Raphaël
		GARDES Michel
ST MARTIN DE VALAMAS	1129	ARGAUD Roland
		GIRARDOT François
ST MICHEL D'AURANCE	278	BLACHIER Yvan
		FARGIER Franck
ST PIERREVILLE	548	PUAUX Frédéric
		VIALATTE François
ST PRIX	280	BARD Marc
		PRIEZ Patrick
TOTAL	10 044	

II- LE PERSONNEL

- Au 31 décembre 2019, le SICTOMSED employait 15 agents :

- 1 Directeur - Technicien principal 2^{ème} classe :

DESMARIES Nicolas

- 1 Rédacteur principal de 1^{ère} classe :

CHABAL Séverine

- 6 Adjoints techniques principaux de 1^{ère} classe:

BLANCHARD Denis

BOYER Thierry

DESSUS Roland (Temps partiel 50%)

DURAND Sébastien

LAVIS Pascal

CHAMBON Jérôme

- 1 Adjoint technique de droit privé :

FORT Mickaël

- 3 Adjoints Techniques principaux de 2^{ème} classe :

VIALATTE David
CROUZET Joël
DELAGORDERY Sébastien

- 3 Adjoints Techniques Territoriaux :

PAYS Franck
DE BIASIO Catherine - CDI de droit public (31h30/mois)
VIGNAL Isabelle

III. LES REUNIONS

a. Bureau Syndical

En 2019, le Bureau Syndical s'est réuni 3 fois

b. Comité Syndical

Au cours de l'exercice 2019, le Comité Syndical s'est réuni 3 fois pour prendre 30 délibérations.

Comité Syndical du 13 FEVRIER 2019

01/2019 CS	CA 2018 - BUDGET GENERAL
02/2019 CS	CA 2018 - BUDGET ANNEXE
03/2019 CS	COMPTE DE GESTION 2018 – BUDGET GENERAL
04/2019 CS	COMPTE DE GESTION 2018 – BUDGET ANNEXE
05/2019 CS	BUDGET PRIMITIF 2019 – BUDGET GENERAL

Comité Syndical du 13 FEVRIER 2019 (suite)

06/2019 CS	BUDGET PRIMITIF 2019 – BUDGET ANNEXE
07/2019 CS	EMPRUNT 2019 – BUDGET GENERAL
08/2019 CS	DUREE DES AMORTISSEMENTS DES CONTENEURS ET DES CAMIONS
09/2019 CS	PARTICIPATION DES CDC 2019
10/2019 CS	REDEVANCE SPECIALE 2019 – BUDGET GENERAL
11/2019 CS	REDEVANCE SPECIALE 2019 – BUDGET ANNEXE
12/2019 CS	PARTICIPATION VAL'YRIEUX – COMMUNE DE ST CLEMENT LE BAS
13/2019 CS	ANNULATION DELIBERATION N°34/2018
14/2019 CS	VENTE CONTENEURS OM ET TRI SELECTIF
15/2019 CS	CONVENTION CONSTITUTIVE D'UN GROUPEMENT DE COMMANDE POUR LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT DES DECHETS DIFFUS SPECIFIQUES

Comité Syndical du 13 FEVRIER 2019

16/2019 CS	APPEL A PROJET CITEO POUR LA MISE EN ŒUVRE DE L'EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI
17/2019 CS	CREATION D'UNE NOUVELLE COMMISSION

Comité Syndical du 04 SEPTEMBRE 2019

18/2019 CS	REDEVANCE SPECIALE 2019 – BUDGET ANNEXE
19/2019 CS	RAPPORT D'ACTIVITE 2018
20/2019 CS	DECISION MODIFICATIVE N°1 – BUDGET GENERAL
21/2019 CS	CONVENTION DE PRESTATION DE SERVICE ENTRE LA CDC DES MONTAGNES D'ARDECHE ET LE SICTOMSED
22/2019 CS	REDEVANCE SPECIALE 2019 – BUDGET GENERAL
23/2019 CS	SYTRAD : RETRAIT DE LA CDC ARDECHE RHONE COIRON
24/2019 CS	COLLECTE DE L'AMIANTE
25/2019 CS	DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'ACHAT D'UNE PELLE DE MANUTENTION

Comité Syndical du 04 DECEMBRE 2019

26/2019 CS	CONVENTION ECO-TLC 2020-2025
27/2019 CS	MISE EN PLACE RIFSEEP
28/2019 CS	ADHESION A LA CONVENTION DE PARTICIPATION DE PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE SOUSCRITE PAR LE CDG07
29/2019 CS	INDEMNITES DE CONSEIL 2019
30/2019 CS	REDEVANCE SPECIALE BUDGET ANNEXE

IV. LES MARCHES PUBLICS

- ❖ Fabrication et pose d'un cadre portail – déchèterie :
 - Entreprise retenue : BARBADO Pierre – 780,00 € TTC

- ❖ Panneaux – conteneurs et déchèterie :
 - Entreprise retenue : Impression Modernes – 5 968,60 € TTC
 - Entreprise retenue : WURTH – 300,96 € TTC

- ❖ Rouleau - bennes déchèterie :
 - Entreprise retenue : BARBADO Pierre – 456,00 € TTC

- ❖ Conteneurs OMR, VERRE, FIBREUX et NON-FIBREUX :
 - Entreprise retenue : TEMACO – 21 349,20 € TTC
 - Entreprise retenue : ECOLLECT – 59 068,20 € TTC

- ❖ Filets pour les bennes :
 - Entreprise retenue : ALPRECH FILETS – 735,09 € TTC

- ❖ 2 Véhicules de collecte OMR et Tri sélectif :
 - Entreprise retenue : UGAP – 713 311,46 € TTC
- ❖ Imprimante salle de contrôle :
 - Entreprise retenue : DAMI - 204,00 € TTC
- ❖ Site Internet :
 - Entreprise retenue : IMPRESSIONS MODERNES – 4 510,00 € TTC
- ❖ Aménagement des vestiaires :
 - Entreprise retenue : LEROY MERLIN – 1 350,68 € TTC
 - Entreprise retenue : BOUTIERES SERVICES – 5 580,00 € TTC
- ❖ Travaux – mise en place des nouveaux conteneurs :
 - Entreprise retenue : ETS FAURIE Christian TP – 40 573,24 € TTC
 - Sous-traitant : EIFFAGE – 54 835,21 € TTC
 - Sous-traitant : SMB MACONNERIE – 16 961,30 € TTC

V. COMPTES ADMINISTRATIFS 2019

a. Budget Général

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Libellé	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		424 001,69 €		255 169,05 €
Opération de l'exercice	1 838 403,28 €	1 810 150,78 €	1 307 287,98 €	1 123 826,96 €
Totaux	1 838 403,28 €	2 234 152,47 €	1 307 287,98 €	1 378 996,01 €
Résultats		395 749,19 €		71 708,03 €
Reste à réaliser			50 155,00 €	
Considérant l'excédent d'investissement, décide d'affecter la somme de			71 708,03 €	Au cpte 001 – Excédent d'investissement reporté
Considérant l'excédent de fonctionnement, décide d'affecter la somme de			395 749,19 €	Au cpte 002 – Excédent de fonctionnement reporté

b. Budget Annexe

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Libellé	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		98 634,97 €		2 321,45 €
Opération de l'exercice	325 447,15 €	357 521,73 €	22 408,46 €	19 528,52 €
Totaux	325 447,15 €	456 156,70 €	22 408,46 €	21 849,97 €
Résultats		130 709,55 €	558,49 €	
Reste à réaliser			19 335,00 €	
Considérant le déficit d'investissement, décide d'affecter la somme de			558,49 €	Au compte 001 – Déficit d'investissement reporté
Considérant l'excédent de fonctionnement, décide d'affecter la somme de			30 000,00 €	Au compte 1068 – Excédent de fonctionnement capitalisé
Considérant l'excédent de fonctionnement, décide d'affecter la somme de			100 709,55 €	Au cpte 002 – Excédent de fonctionnement

VI. REDEVANCE SPECIALE

a. Budget Général

	TARIFS 2019 TTC en euros
Communes – bâtiments publics communaux	Forfait : 2.34 €/habitant
Centre des finances publiques (locaux administratifs)	Forfait : Le Cheylard : 702,00 €
La Poste	Forfait : Le Cheylard : 1 179,39 € / St Martin de Valamas : 596,36 €
Hôpitaux (calcul basé sur 88% d'occupation des lits – 800 grammes de déchets par jour)	(Nombre de lits * 88%)*365 jours * 800 gr* 266,08 €/tonne
Collège/Lycée (calcul basé sur le nombre de demi-pensionnaire – 400 grammes de déchets par jour – 160 jours d'école par an)	Nombre de demi-pensionnaire *160 jours * 400 gr* 266,08 €/tonne
Campings publics et privés (calcul basé sur le nombre d'emplacement – 1.2 kg de déchets par jour/emplacement – 60 jours d'ouverture)	Nombre d'emplacement*1.2kg*60 jours*266,08 €/Tonne
Location broyeur petit modèle	7,50 € le 1 ^{er} jour / 4,50 € pour les jours suivants Caution : 600,00 € par chèque non encaissé
Location broyeur grand modèle	9,00 € le 1 ^{er} jour / 6,00 € pour les jours suivants Caution : 1000,00 € par chèque non encaissé
Collecte des bennes	61,06 €/l'heure
Location des bennes	90,56 €/mois
Tarif horaire Main d'œuvre	31,90 € / heure
Déplacement Ford Transit (à ce prix il faut rajouter le tarif horaire main d'œuvre)	0.66 €/Km

b. Budget Annexe

		Tarifs HT en euros 2019
Location bennes / conteneurs	Location des bennes ouvertes	71,39 €/Mois
	Location des bennes à toit coulissant	107,18 €/Mois
	Location mensuelle d'un conteneur aérien 5m3	24,33 €/Mois
	Location mensuelle d'un conteneur aérien 4m3	17,13 €/Mois
	Location mensuelle d'un conteneur semi-enterré 5m3	38,77 €/Mois
	Collecte des bennes	57,19 €/heure
Prétraitement	Prétraitement et manutention DECHETS INDUSTRIELS BANALS	25,12 €/Tonne
	Prétraitement et manutention CARTON	38,53 €/Tonne
	Prétraitement et manutention films plastiques 2.04-40	25,12 €/Tonne
Transports	Transport au voyage pour Chatuzange-le-Goubet - VEOLIA si moins de 15 tonnes de déchets	458,67 €/Tonne
	Transport DIB avec au moins 15 tonnes de déchets	30,58 €/Tonne
	Transport Carton	50,40 €/Tonne
	Transport films plastiques	45,39 €/Tonne
	Transport ferraille pour 8 tonnes	458,67 €/Voyage
	Transport gravats	22,93 €/tonne

b. Budget Annexe (suite)

		Tarifs HT en euros 2019
Traitement	Elimination des DIB avec Taxe Générale des Activités Polluantes 2018 : TGAP à 24,00 € HT/T	93,00 €/Tonne
	Elimination du bois A et des Déchets verts	20,28 €/Tonne
	Elimination du bois B	100,53 €/Tonne
	Elimination des inertes	3,50 €/Tonne
	Traitement des pneus en mélange	330,00 €/Tonne

b. Budget Annexe (suite)

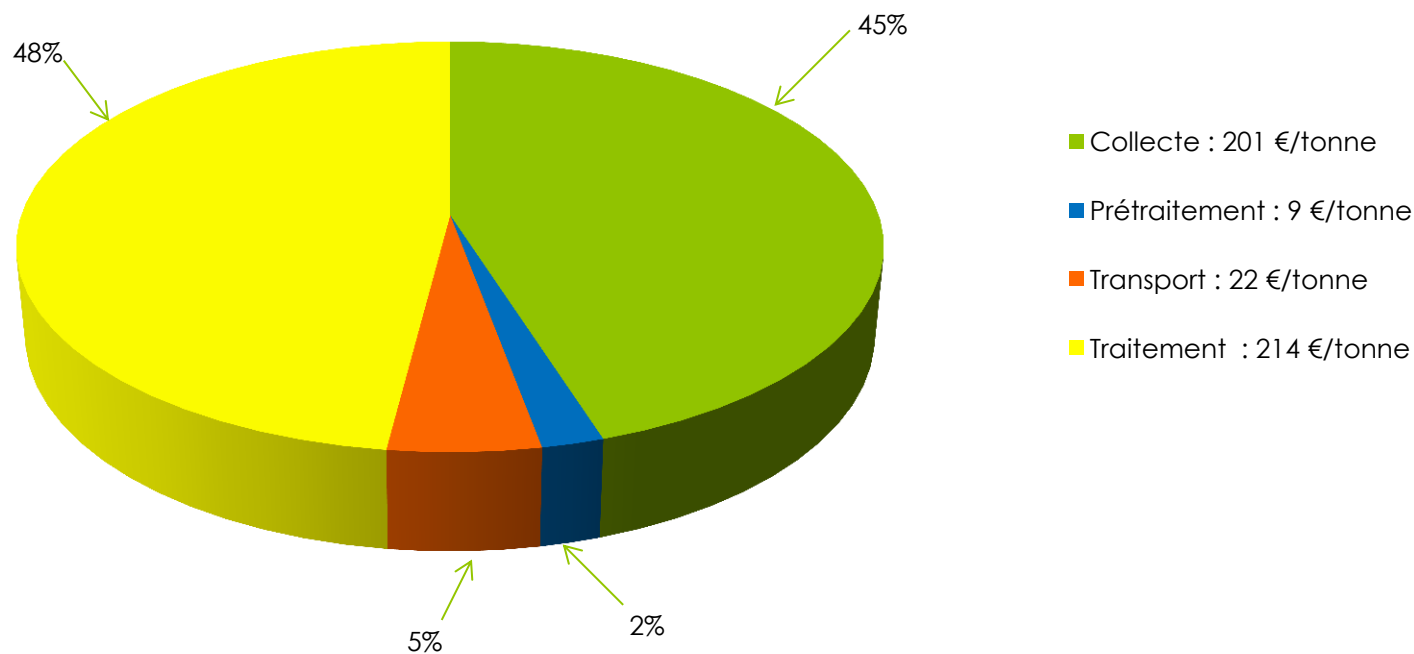
		Tarifs HT en euros 2019
Traitement	Reprise cartons (prix indicatif au 01/2019, variation mensuelle)	41,00 €/Tonne
	Reprise films plastiques PE (prix indicatif au 01/2019, variation mensuelle)	00,00 €/Tonne
	Reprise métaux (prix indicatif au 01/2019, variation mensuelle)	100,00 €/Tonne
	Conditionnement, transport et mise en CSDU des Déchets Industriels Banals avec Taxe Générale des Activités Polluantes 2019 : TGAP à 24,00 € HT/T	148,70 €/Tonne
	Lavage désinfection des bennes	29,84 €/Rotation
	Tarif horaire Main d'oeuvre	32,84 €/Heure
	Déplacement Ford Transit (à ce prix il faut rajouter le tarif horaire de main d'oeuvre)	0,56 €/Km

Reprise matériaux : les prix de reprise des différents matériaux sont corrigés mensuellement suivant les négociations avec les repreneurs.

VII. LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES RESIDUELLES

	Tonnages		Destination	Coûts	
	2018 livrés	2019 Livrés		2018	2019
Ordures Ménagères (PAV)	2 322,77	1 644,57	Centre de Valorisation des déchets Organiques du SYTRAD à Etoile sur Rhône	424,00 €/Tonne	446,00 €/tonne
Ordures Ménagères (PAV)	227,86	192,25	Centre de Stockage des Déchets Ultimes		
TOTAL	2 550,63	1 836,82		1 081 467 €	819 222 €

Répartition du coût des ordures ménagères



Coût total : 446 € / tonne

VIII. LA COLLECTE SELECTIVE

	Tonnages		Destination	Coûts en €/tonne	
	2018 livrés	2019 livrés		2018	2019
Collecte sélective : Fibreux Non fibreux Verre (PAV)	632,92	1 020,72	<ul style="list-style-type: none"> - Fibreux et non fibreux : Centre de tri du SYTRAD à Portes-les-Valence - Verre : IPAQ préparateur de calcin à Lavilledieu 	84,00 €/Tonne	133,00 €/Tonne
TOTAL	632,92	1 020,72		53 165 €	135 755 €

VIII. LA COLLECTE SELECTIVE (suite)

- ❖ Le résultat de la collecte sélective des 3 dernières années par flux

	2017		2018		2019	
	Kg/an/hab livrés	Evolution	Kg/an/hab livrés	Evolution	Kg/an/hab livrés	Evolution
Fibreux	18,22	- 2,36 %	20,12	+ 10,43 %	36,67	+ 82,26 %
Non fibreux	7,46	+ 3,76 %	7,20	- 3,48 %	18,44	+ 156,11 %
Verre	35,63	+ 2,33 %	34,95	- 1,90 %	46,19	+ 32,16 %

VIII. LA COLLECTE SELECTIVE (suite)

❖ Le coût de la collecte sélective pour les trois flux

	2019
Tonnages livrés	1 020,72
Dépenses	307 228,44 €
Recettes	171 705,11€
Résultat en €	135 523,33 €
Résultat en €/Tonne <small>(arrondi à l'unité)</small>	133 €

IX. LA DECHETERIE

	Tonnages (livrés)		Destination	Coûts	
	2018	2019		2018	2019
Déchets verts	721,37	843,98	Repris à la déchèterie par l'ETS Merland – Valorisation énergétique / SIDOMSA à Lavilledieu / ECO-DECHETS à Saint-Vincent-de-Barrès	55,00 €/T	85,00 €/T
Bois A – non traité			Repris à la déchèterie par l'ETS Merland – Valorisation énergétique / VALORSOL à Bourg de Péage		
Bois B - traité	325,30	387,97	ETS SUEZ – CHABEUIL / VALORSOL à Bourg de Péage / ETS PLANCHER à Lavilledieu	124,00 €/T	144,00 €/T
Cartons	164,24	140,96	Centre de tri du SYTRAD à Portes les Valence	73,00 €/T	230,00 €/T
Encombrants	397,33	465,87	Centre de Stockage des Déchets Ultimes à Chatuzange le Goubet - VEOLIA	181,00 €/T	218,00 €/T
Pneus	45,66	50,13	Repris par l'ETS EUREC pour ALIAPUR - NEGOMETAL	200,00 €/T	101,00 €/T
Déchets Ménagers Spéciaux (mise en place de l'éco-organisme ECODDS au 01-01-2014)	14,737	17,696	Centre de tri – Repris à la déchèterie par l'ETS CHIMIREC	865,00 €/T	864,00 €/T

IX. LA DECHETERIE (suite)

	Tonnages		Destination	Coûts	
	2018	2019		2018	2019
Déchets inertes	648,39	810,76	ETS FAURIE BTP / ETS VALORSOL à Bourg de Péage	55,00 €/T	76,00 €/T
Huiles mécaniques	8,55	7,74	Repris à la déchèterie par l'ETS VOLLE	137,00 €/T	181,00 €/T
Métaux	269,45	286,78	Centre de tri DGE à Portes les Valence	- 36,00 €/T	39,00 €/T
Batteries	5,359	5	Centre de tri DGE à Portes les Valence	- 601,00 €/T	-391,00 €/T
Piles	1,542	0,898	Reprises à la déchèterie par l'ETS COREPILE	21,00 €/T	42,00 €/T
Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques	112,20	138,29	Repris à la déchèterie par OCAD3E	- 48,00 €/T	-42,00 €/T
Meubles (mise en place de l'éco-organisme ECO-MOBILIER)	128,92	186,60	Centre de tri Plancher à Lavilledieu	- 20,00 €/T	11,00 €/T
Laine de verre		9,35	Centre de tri - VALORSOL		233,00 €/T

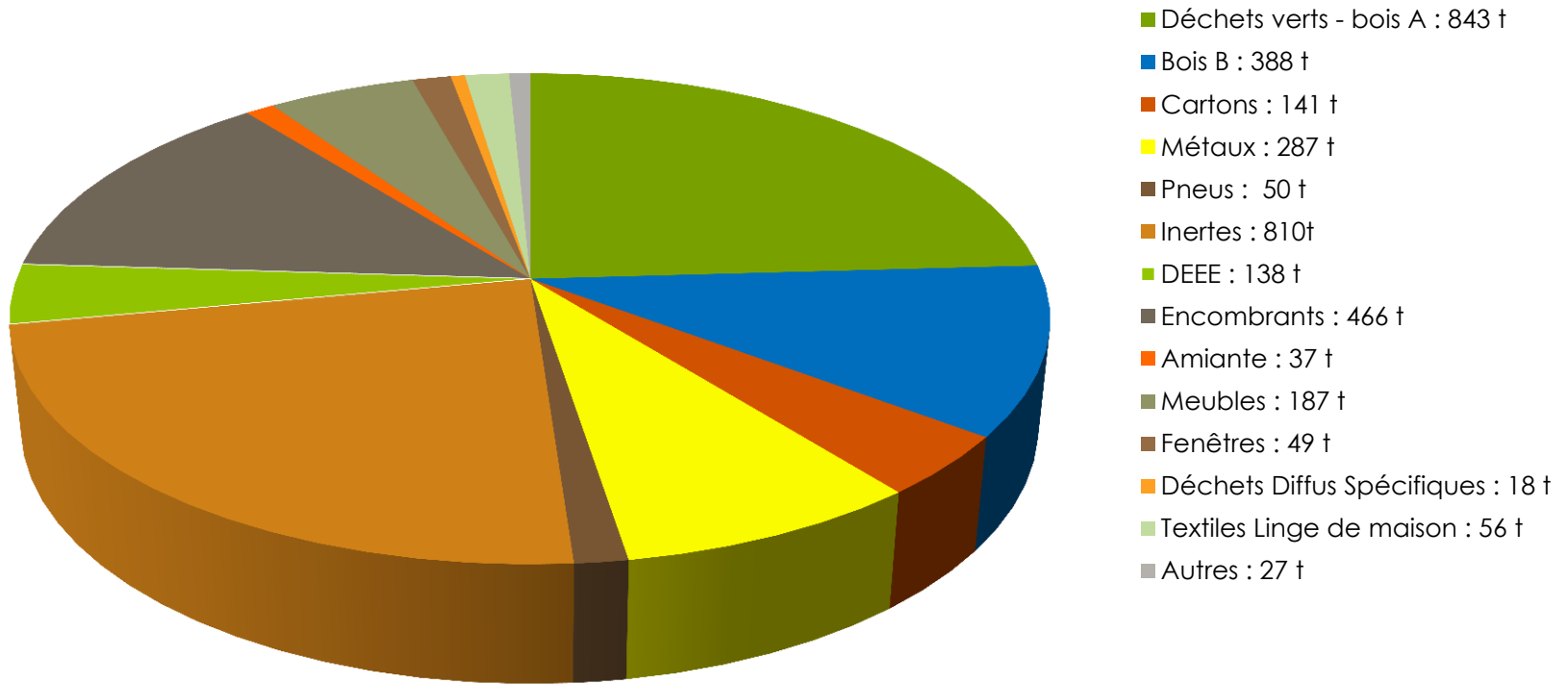
IX. LA DECHETERIE (suite)

	Tonnages		Destination	Coûts	
	2018	2019		2018	2019
Lampes/néons	2,755	0,807	Reprises à la déchèterie par RECYLUM	21,00 €/T	42,00 €/T
Cartouches d'imprimante		0,202	Reprises à la déchèterie par COLLECTORS	21,00 €/T	42,00 €/T
Bouteilles de gaz	2,010	1,5	Reprises par les producteurs de bouteilles de gaz	21,00 €/T	42,00 €/T
Amiante	28,46	36,84	Centre de Stockage des Déchets Ultimes à Roche-La-Molière – SITA	200,00 €/T	304,00 €/T
Fenêtres	45,98	48,71	ETS VALORSOL à Bourg de Péage	141,00 €/T	187,00 €/T
Textiles Linge et chaussures	39,698	55,744	Le Relais	-12,00 €/T	23,00 €/T
Huiles végétales	1,00	1,047	HUILETIC à ASPERJOC	79,00 €/T	94,00 €/T
TOTAL	2 962,95	3 496,87		213 656 €	374 442 €

Le coût moyen de la collecte et du traitement des déchets ménagers par habitant en 2019 (ordures ménagères + déchèteries + collecte sélective) = 132 ,00 €/Habitant pour un poids moyen de 630 kg/an/Habitant

(en 2018 = 133,00 €/Habitant pour un poids moyen de 602 kg/an/habitant)

Tonnages déchèterie

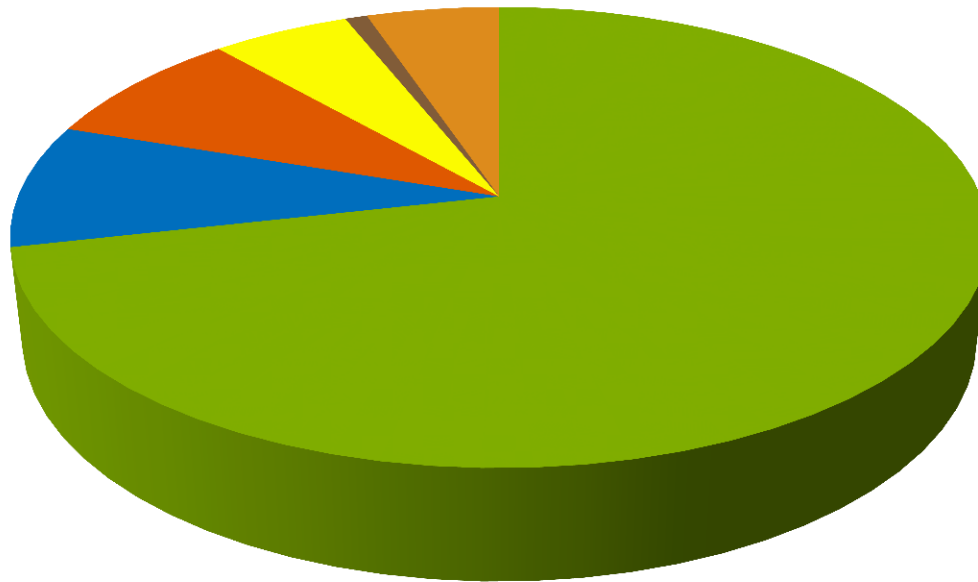


Tonnage total : 3 497 tonnes

X. LES DECHETS ISSUS DES INDUSTRIELS

	Tonnages collectés					Destination
	2015	2016	2017	2018	2019	
Déchets Industriels Banals	1 345,16	1 558,06	1 816,24	2 251,47	1 790,28	Centre de Stockage des Déchets Ultimes à Chatuzange-le-Goubet - VEOLIA
Cartons	148,06	185,96	177,13	247,98	217,08	Centre de tri COVED à Roussas
Bois A et déchets verts	19,34	35,30	66,86	79,53	208,28	Repris à la déchèterie par l'Ents MERLAND – Valorisation énergétique
Bois B				11,28	135,86	ETS SUEZ – ETS VALORSOL
Métaux	18,26	23,66	46,41	40,97	21,76	Centre de tri NEGOMETAL
Films PE	28,08	26,05	26,12	14,54	0,00	Centre de tri COVED à Roussas
Inertes	29,84			80,07	130,67	ETS VALORSOL – BOURG DE PEAGE

Déchets issus des Industriels : Tonnages collectés 2019

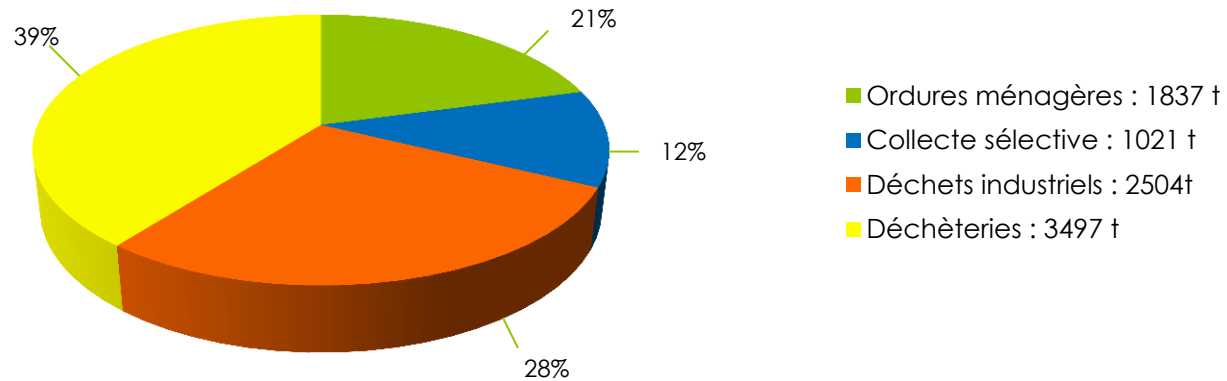


- DIB : 1 790 t
- Cartons : 217 t
- Bois A - Déchets verts : 208 t
- Bois B : 136 t
- Métaux : 22 t
- Inertes : 131 t

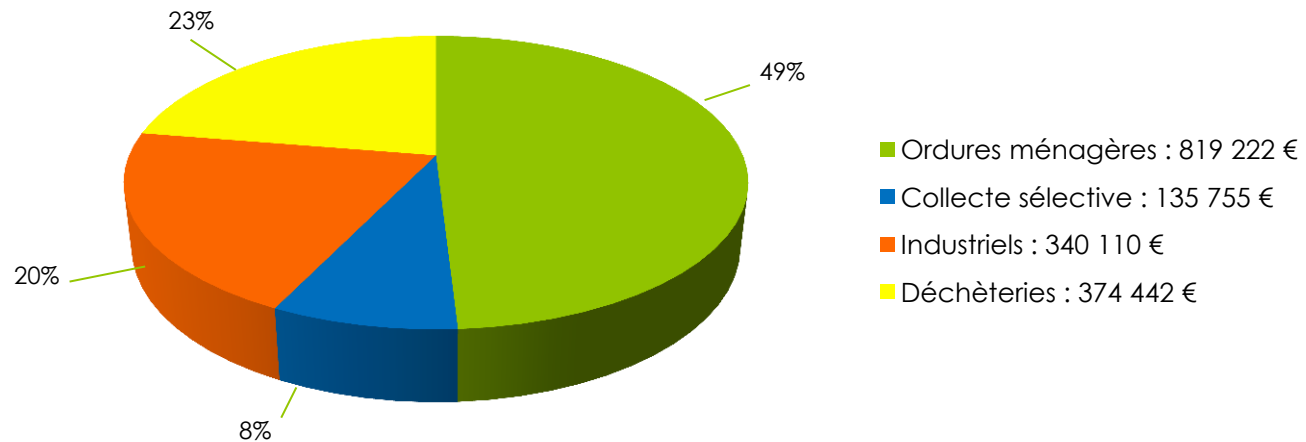
Tonnage total : 2 504 tonnes

XI. SYNTHESE 2019

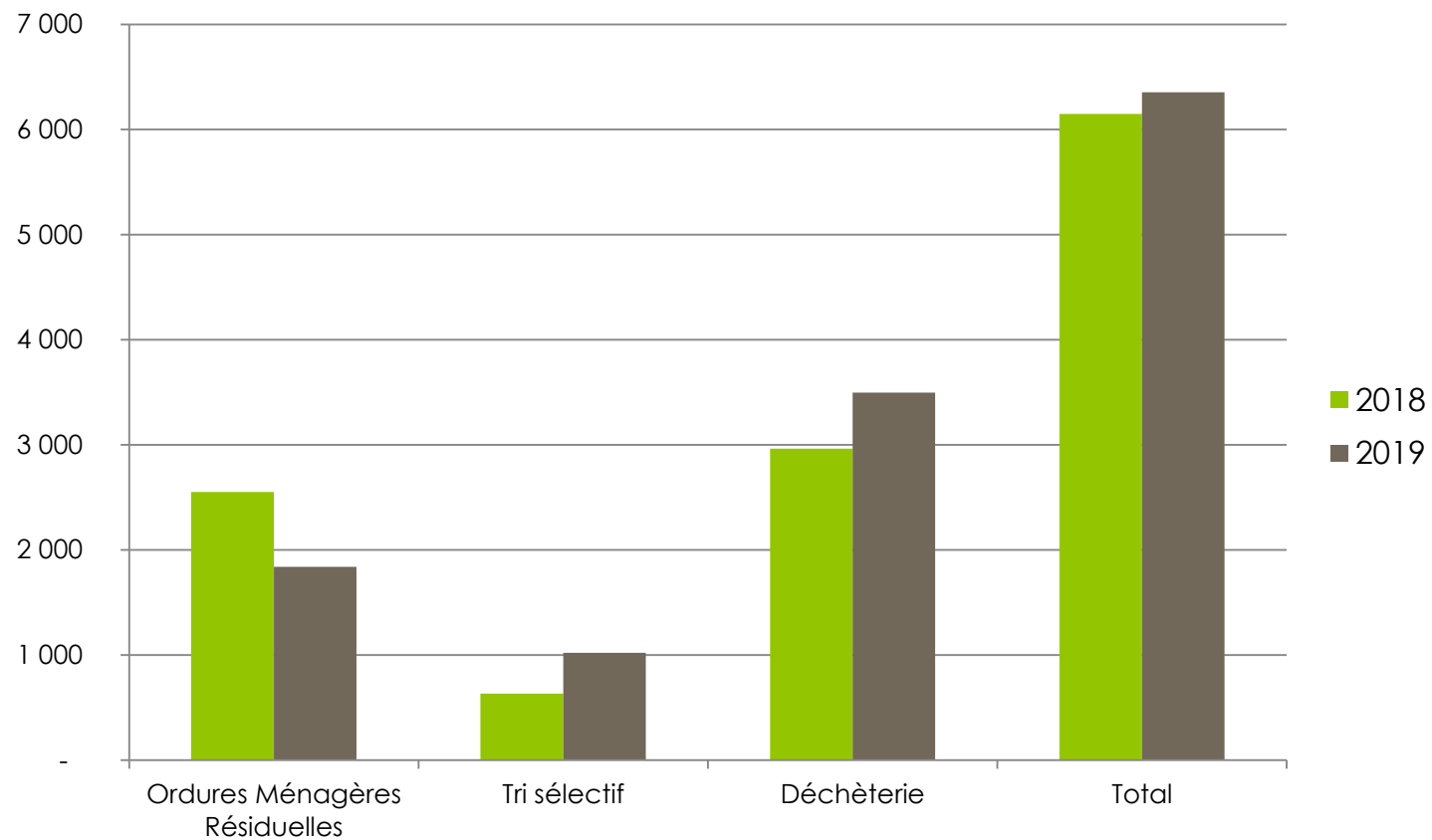
Tonnages 2019 : 8 859 Tonnes



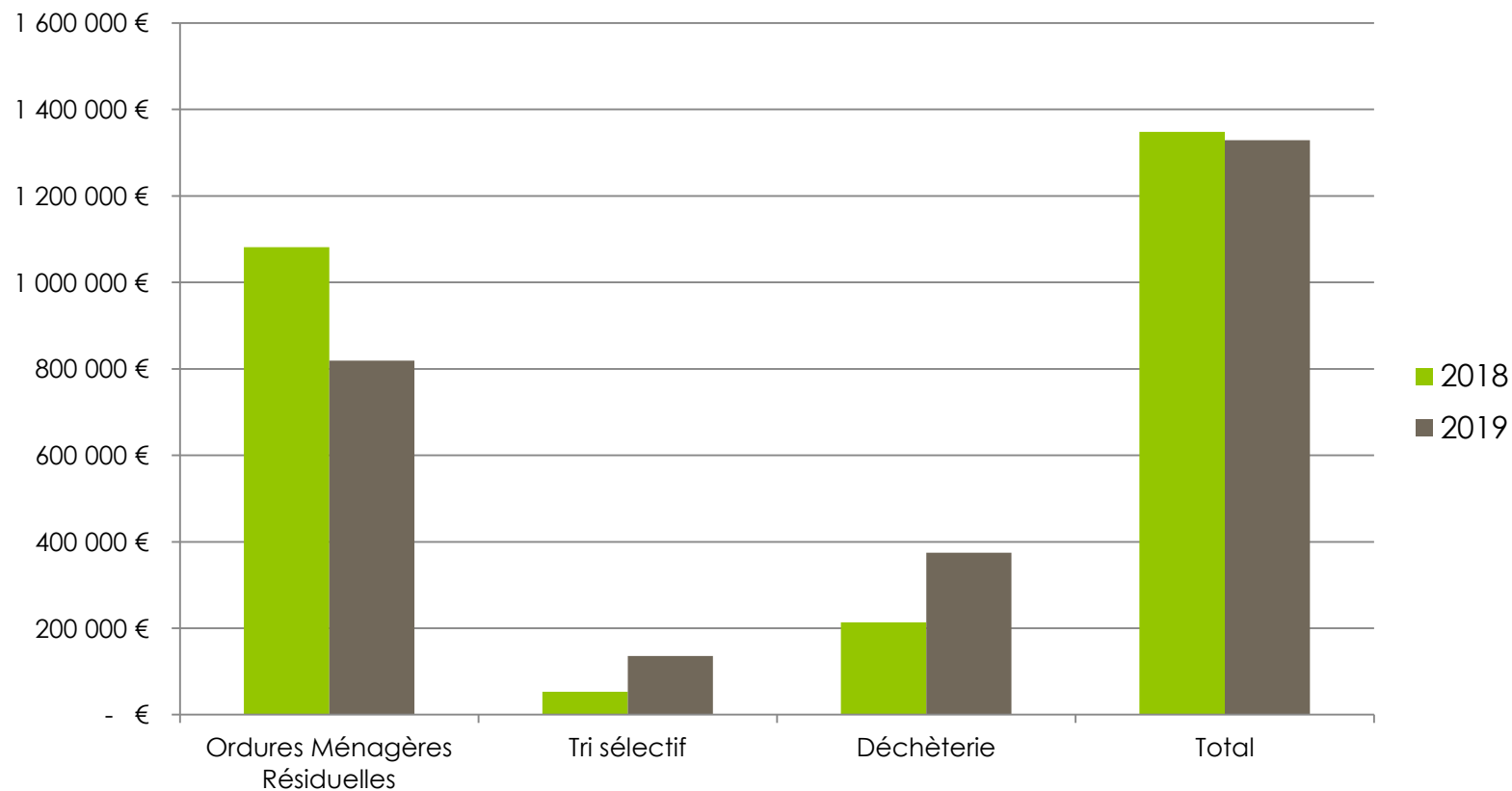
Coût des déchets – 2019 : 1 1669 529 €



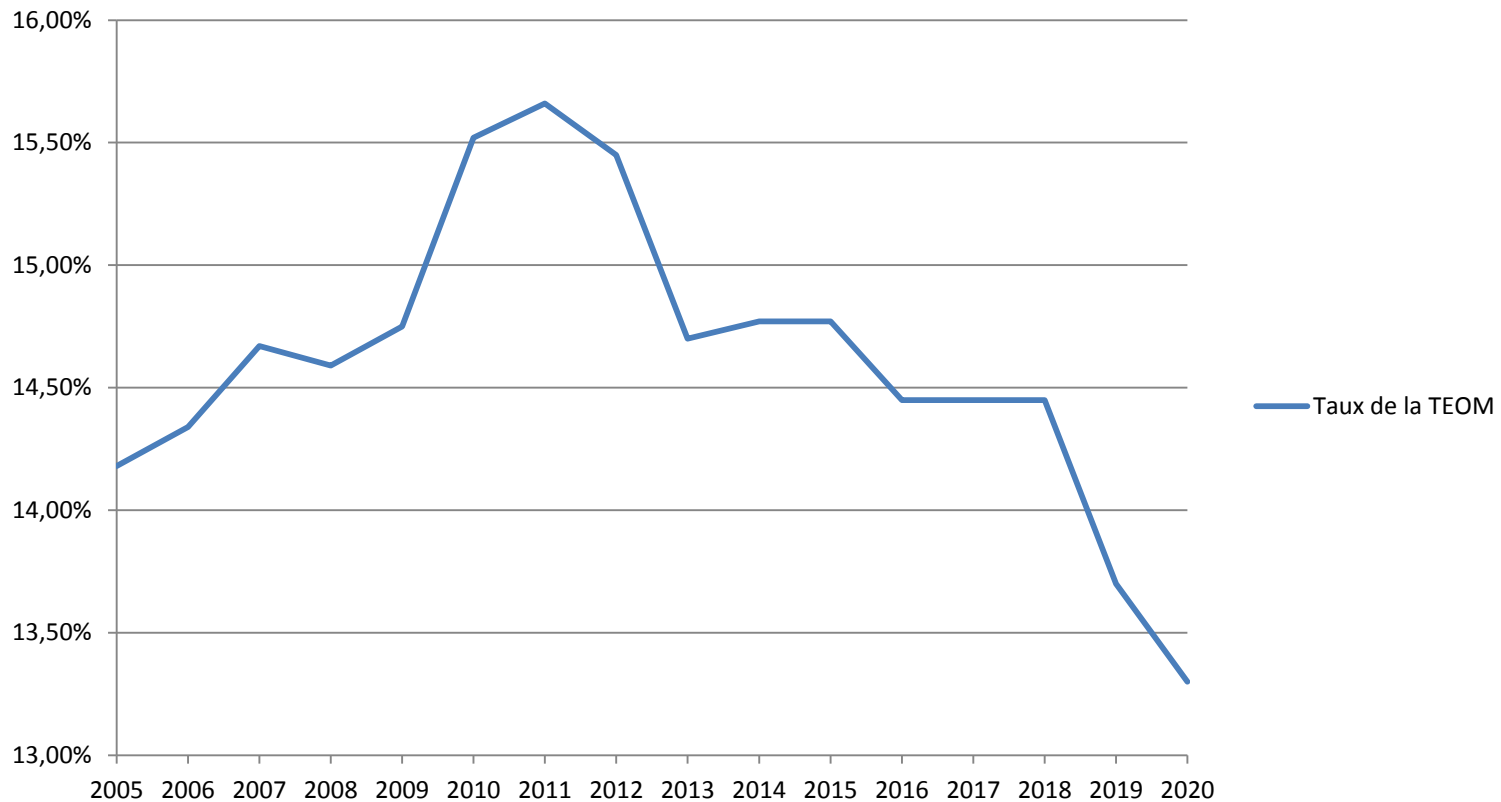
Comparatif des tonnages collectés : 2018-2019 hors déchets industriels



Comparatif des coûts : 2018-2019



Evolution du taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères entre 2005 et 2020



❖ Indices de réduction des déchets par rapport à 2018

	Tonnages collectés		Indice de réduction des déchets par rapport à 2018
	Année 2018	Année 2019	
TOTAL	6 147	6 355	103,38
Ordures ménagères	2 551	1 837	72,01
Tri sélectif	633	1 021	161,29
Déchèterie	2 963	3 497	118,02

103,38 est l'indice de réduction des déchets , ce qui correspond à une augmentation des déchets collectés par rapport à 2018, par contre nous observons une très forte baisse des ordures ménagères résiduelles et une hausse du tri.

QUELQUES RAPPELS

Déchets acceptés en déchèterie :

- ❖ Déchets verts (gazon, haies), bois A (non traité) et bois B (traité)
- ❖ Encombrants
- ❖ Cartons encombrants
- ❖ Gravats des particuliers en petite quantité
- ❖ Déchets ménagers spéciaux (peinture, colles, solvants, piles, cartouches d'impression,...)
- ❖ Pneus
- ❖ Huiles mécaniques, batteries
- ❖ Métaux
- ❖ Déchets d'Equipement Electriques et Electroniques
- ❖ Lampes à décharge et à led, tubes fluorescents et lampes à économie d'énergie
- ❖ Amiante (collecte tous les 1ers mardis de chaque mois à la déchèterie du Cheylard)
- ❖ Vêtements, chaussures, linge de maison
- ❖ Mobilier
- ❖ Fenêtres
- ❖ Laine de verre
- ❖ Polystyrène
- ❖ Fibreux
- ❖ Non fibreux
- ❖ Verre

Location de broyeurs

Le SICTOMSED loue des broyeurs (disponibles sur la déchèterie du Cheylard) , ils sont électriques (220 v). Le diamètre des branches qui peuvent être broyées est de 4.5 cm pour le Jo Beau et 3 cm pour le Viking. Les tarifs sont les suivants :

	1 ^{er} jour	Jours supplémentaires	Caution (chèque non encaissé)
Broyeur « VIKING »	7.50 €	4.50 €	600.00 €
Broyeur « JO BEAU»	9.00 €	6.00 €	1 100.00 €



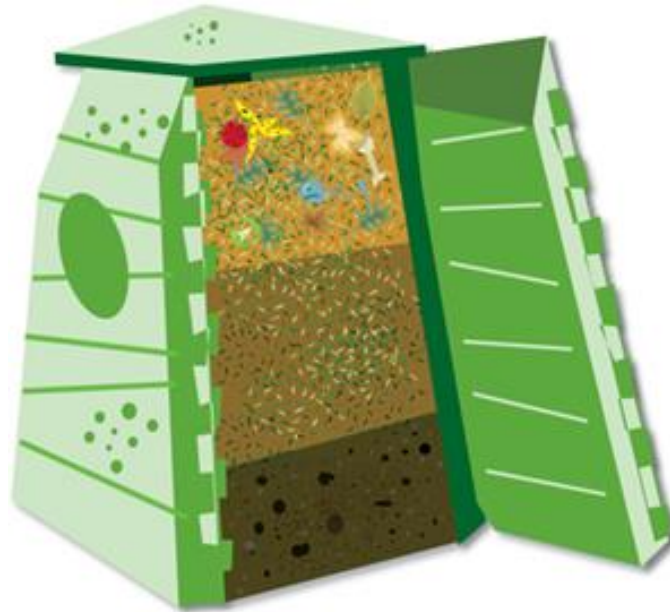
Pour louer le broyeur, l'utilisateur doit :

- Signer un état contradictoire du matériel et un contrat de location avec le SICTOMSED.
- Régler par chèque à l'ordre du Trésor Public (voir les tarifs ci-dessus) et présenter une pièce d'identité.

Ensuite, le gardien déchèterie expliquera à l'utilisateur le fonctionnement du broyeur, lui remettra le manuel d'utilisation et une rallonge.

Vente de composteurs : 30.00€

Le compostage permet de réduire votre poubelle de 30 %, de limiter les transports et de produire un engrais naturel et fait maison. Les composteurs sont disponibles à la déchèterie du Cheylard,



www.sictomsed.fr